



## Media Release

### New Chair Appointed to WSCC's Governance Council

**Yellowknife, NT (April 1, 2021)** – The Workers' Safety and Compensation Commission of the Northwest Territories and Nunavut (WSCC) has today announced the appointment of Jenni Bruce as the new chair of its Governance Council.

The seven person Council oversees the conduct of business and management of the WSCC while ensuring the ongoing viability of the *Workers' Protection Fund*. The Chairperson is appointed by the Minister Responsible in the Northwest Territories, in consultation with the Minister Responsible in Nunavut, following a public call for expressions of interest.

"I'm happy to announce the appointment of Jenni Bruce as Chair of the WSCC Governance Council. Jenni brings over 20 years of board management experience to this important role. Her experience as a leader in Hospitality, Property Management and building partnerships across industry and government are considerable assets to help realize our vision to eliminate workplace injury or illness", said Hon. Shane Thompson, Minister Responsible for the WSCC in the Northwest Territories.

Bruce will assume her new role effective April 1, 2021 and replaces former Chair David Tucker.

"I would like to recognize the contribution of Mr. Tucker and thank him for his dedicated service to the Board, and to the workers and employers of Nunavut and the Northwest Territories", said Hon. George Hickes, Minister Responsible for the WSCC in Nunavut.

-30-

Maggie Collins

Communications Manager

Workers' Safety and Compensation Commission Northwest Territories and Nunavut

T: (867) 920-3854

E: [Maggie.Collins](mailto:Maggie.Collins@WSCC.com)

*WSCC is an arm's length government agency responsible for administering the Workers' Compensation Acts, Safety Acts, Explosives Use Acts, the Mine Health and Safety Acts, and associated Regulations.*

*Together, with our partners, the WSCC provides services to almost 40,000 workers and 4,000 employers across the Northwest Territories and Nunavut. We process over 3,000 claims and conduct over 1,000 inspections annually to ensure the safety of Northern workplaces. The WSCC is unique in Canada as it is the only workers' compensation organization in the country to insure workers across more than one province or territory. We proudly offer services in the official languages of both territories.*



## Communiqué de presse

### Nomination d'une nouvelle présidente au Conseil de gouvernance de la CSTIT

**Yellowknife, T.N.-O. (le 1<sup>er</sup> avril 2021)** – La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut a annoncé aujourd'hui la nomination de Jenni Bruce comme nouvelle présidente du Conseil de gouvernance.

Le Conseil de gouvernance, composé de sept personnes, veille à la bonne conduite et à la gestion des opérations de la CSTIT, tout en assurant la viabilité continue du *Fonds de protection des travailleurs*. Sa présidente a été nommée par le ministre responsable de la CSTIT aux Territoires du Nord-Ouest, au terme d'une consultation du ministre responsable de la CSTIT au Nunavut et d'un appel public de déclarations d'intérêt.

« Je suis heureux d'annoncer la nomination de Jenni Bruce à la présidence du Conseil de gouvernance de la CSTIT. Mme Bruce apporte à ce rôle important plus d'une vingtaine d'années d'expérience au sein de conseils d'administration. Son expérience acquise à des postes de direction dans les domaines de l'accueil, de la gestion immobilière et de la création de partenariats dans les secteurs privé et public est un atout considérable pour nous aider à réaliser notre vision de milieux de travail exempts de blessures ou des maladies professionnelles », a souligné l'honorable Shane Thompson, ministre responsable de la CSTIT aux Territoires du Nord-Ouest.

M<sup>me</sup> Bruce assumera ses nouvelles fonctions à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 et remplacera dès lors l'ancien président David Tucker.

« Je tiens à souligner la contribution de M. Tucker et à le remercier de son dévouement auprès de la Commission, et j'en profite pour exprimer aussi ma reconnaissance à l'ensemble des travailleurs et des employeurs du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest », a déclaré l'honorable George Hickes, ministre responsable de la CSTIT au Nunavut.

-30-

Maggie Collins

Directrice des communications

Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation travailleurs

Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

Tél. : 867-920-3854

Courriel : [Maggie Collins](mailto:Maggie.Collins@CSTIT.ca)

*La CSTIT est un organisme gouvernemental indépendant chargé de l'administration des Lois sur l'indemnisation des travailleurs, des Lois sur la sécurité, des Lois sur l'usage des explosifs et des Lois sur la santé et la sécurité dans les mines, ainsi que de leurs règlements connexes.*

*De concert avec ses partenaires, la CSTIT fournit des services à près de 40 000 travailleurs et 4 000 employeurs dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Nous traitons plus de 3 000 demandes d'indemnisation et menons plus de 1 000 inspections chaque année pour maintenir la sécurité des milieux de travail nordiques. La CSTIT est unique au Canada, car il s'agit du seul organisme d'indemnisation à desservir des travailleurs dans plus d'un territoire. Nous offrons avec fierté nos services dans les langues officielles des deux territoires.*